conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Ezetimibe / Rosuvastatin Formulation

Version 1.7

Date de révision: 09.04.2021

Numéro de la FDS: 3178933-00008

Date de dernière parution: 10.10.2020 Date de la première version publiée:

18.09.2018

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial Ezetimibe / Rosuvastatin Formulation

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du :

mélange

Produit pharmaceutique

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société Organon & Co.

30 Hudson Street, 33nd floor

07302 Jersey City, New Jersey, U.S.A

Téléphone 551-430-6000

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS EHSSTEWARD@organon.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

215-631-6999

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Cancérogénicité, Catégorie 1B

Toxicité pour la reproduction, Catégorie

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 2 Toxicité spécifique pour certains organes

cibles - exposition répétée, Catégorie 2

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 2

H350: Peut provoquer le cancer.

H360FD: Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au

fœtus.

H371: Risque présumé d'effets graves pour les

H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une

exposition prolongée.

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger





Mention d'avertissement Danger

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Ezetimibe / Rosuvastatin Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 10.10.2020 1.7 09.04.2021 3178933-00008 Date de la première version publiée:

18.09.2018

Mentions de danger : H350 Peut provoquer le cancer.

H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.
 H371 Risque présumé d'effets graves pour les organes.
 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : Prévention:

P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

P260 Ne pas respirer les poussières. P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P308 + P311 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée:

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

P391 Recueillir le produit répandu.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

Rosuvastatin

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Le contact de la poussière avec les yeux peut provoquer une irritation mécanique. Peut former un mélange poussière-air explosif pendant le traitement, la manipulation ou autres moyens.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants

Nom Chimique	NoCAS	Classification	Concentration
	NoCE		(% w/w)
	NoIndex		
	Numéro d'enregis-		

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Ezetimibe / Rosuvastatin Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 10.10.2020 1.7 Date de la première version publiée:

18.09.2018

	trement		
Ezetimibe	163222-33-1	Aquatic Chronic 1; H410 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 1	>= 2,5 - < 10
Rosuvastatin	147098-20-2	Carc. 1B; H350 Repr. 1B; H360FD STOT SE 1; H370 (Foie, Reins, muscle) STOT RE 1; H372 (Œil) Aquatic Chronic 1; H410 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 1	>= 2,5 - < 10
Sulfate de sodium et de dodécyle	151-21-3 205-788-1	Acute Tox. 4; H302 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 3; H412 Limite de concentration spécifique Eye Irrit. 2; H319 10 - < 20 % Eye Dam. 1; H318 >= 20 %	>= 1 - < 2,5

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un

médecin.

Si les symptômes persistent ou en cas de doute, consulter un

médecin.

Protection pour les secou-

ristes

Les secouristes doivent veiller à se protéger et utiliser l'équipement de protection individuelle recommandé lorsqu'un

risque d'exposition existe (voir chapitre 8).

En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.

Faire appel à une assistance médicale.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Ezetimibe / Rosuvastatin Formulation

Version 1.7

Date de révision: 09.04.2021

Numéro de la FDS: 3178933-00008

Date de dernière parution: 10.10.2020 Date de la première version publiée:

18.09.2018

En cas de contact avec la

peau

En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beau-

coup d' eau.

Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.

Faire appel à une assistance médicale. Laver les vêtements avant de les remettre.

Nettoyer méticuleusement les chaussures avant de les réutili-

ser.

En cas de contact avec les

yeux

Si le produit atteint les yeux, bien rincer avec de l'eau.

Si une irritation se développe et persiste, consulter un méde-

En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir. En cas d'ingestion

Faire appel à une assistance médicale.

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Risaues Peut provoquer le cancer.

> Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus. Risque présumé d'effets graves pour les organes.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Le contact de la poussière avec les yeux peut provoquer une

irritation mécanique.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appro-

priés

Eau pulvérisée

Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction inappro- : Aucun(e) à notre connaissance.

priés

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant : la lutte contre l'incendie

Eviter la production de poussière; la poussière fine dispersée en concentrations suffisantes dans l'air, représente, en présence d'une source d'inflammation, un risque potentiel d'ex-

plosion de poussière.

Une exposition aux produits de combustion peut être dange-

reuse pour la santé.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Ezetimibe / Rosuvastatin Formulation

Version 1.7

Date de révision: 09.04.2021

Numéro de la FDS: 3178933-00008

Date de dernière parution: 10.10.2020 Date de la première version publiée:

18.09.2018

Produits de combustion dan- :

gereux

Oxydes de carbone Composés de fluor Oxydes d'azote (NOx) Oxydes de soufre Oxydes de métaux

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Méthodes spécifiques d'extinction

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement proche.

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvéri-

Eloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire

sans risque. Évacuer la zone.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Utiliser un équipement de protection individuelle. Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir chapitre 8).

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

possible en toute sécurité.

Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne

peuvent pas être contenues.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

Eviter la dispersion de la poussière dans l'air (par ex. par enlèvement de la poussière sur les surfaces avec de l'air com-

Ne pas laisser des dépôts de poussières s'accumuler sur les surfaces, car ces poussières peuvent former un mélange explosif si elles sont libérées dans l'atmosphère en concentrations suffisantes.

Des règlementations locales ou nationales peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quelle réglementation est applicable. Les rubriques 13 et 15 de cette fiche de données de sécurité

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Ezetimibe / Rosuvastatin Formulation

Version 1.7

Date de révision: 09.04.2021

Numéro de la FDS: 3178933-00008

Date de dernière parution: 10.10.2020 Date de la première version publiée:

18.09.2018

fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures d'ordre technique : De l'électricité statique peut s'accumuler et enflammer des

poussières en suspension et provoquer une explosion. Prendre les mesures de précaution adéquates, telles que mises à la terre et raccords électriques ou atmosphères

inertes.

Ventilation locale/totale : Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec

une ventilation locale par aspiration.

Conseils pour une manipula-

tion sans danger

Eviter le contact avec la peau et les vêtements.

Ne pas respirer les poussières.

Ne pas avaler.

Éviter le contact avec les yeux.

Se laver la peau soigneusement après manipulation.

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de

l'évaluation de l'exposition du lieu de travail. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Réduire au minimum la production et l'accumulation de pous-

sières.

Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de

minimiser les rejets dans l'environnement.

Mesures d'hygiène : Si une exposition aux produits chimiques est probable pen-

dant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage occulaire et des douches de sécurité proches du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avant de les re-

mettre.

Le fonctionnement efficace d'une installation devrait inclure l'examen des contrôles d'ingénierie, du matériel de protection adéquat, des procédures de déshabillage et de décontamination, de la surveillance de l'hygiène industrielle, de la surveillance médicale et de l'utilisation de contrôles administratifs.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Garder sous clef. Conserver hermétiquement fermé. Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques.

Précautions pour le stockage

en commun

Ne pas stocker avec les types de produits suivants :

Oxydants forts

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Ezetimibe / Rosuvastatin Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 10.10.2020 1.7 Date de la première version publiée:

18.09.2018

Peroxydes organiques

Explosifs Gaz

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposi- tion)	Paramètres de contrôle	Base	
Cellulose	9004-34-6	VME (poussières alvéolaires)	3 mg/m3	CH SUVA	
	d'inertes les présorbées, ne (action fibrosa poussières per ratoire par irripoussière alve poussière inhann. 1.8.2: Or naissances, nfibreux dans l'spécifiques. Onement du sy VME de 3 mg et de 10 mg/n alvéolaires infiques. La vale que celle-ci ne l'amiante, le con, Carbona Carbure de si titane, Oxyde Pour certaine faute de donn ne saurait en	Information supplémentaire: Poussières inertes, VME générale; On qualifie d'inertes les poussières qui, en l'état actuel des connaissances, ne sont pas résorbées, ne suscitent pas la production de tissu fibreux dans les poumons (action fibrosante) et ne causent pas de maladies spécifiques. Comme ces poussières peuvent cependant entraver le fonctionnement du système respiratoire par irritation mécanique, on leur attribue une VME de 3 mg/m3 pour la poussière alvéolaire, dosée selon la norme EN 481, et de 10 mg/m3 pour la poussière inhalable., National Institute for Occupational Safety and Health, V. ann. 1.8.2: On qualifie d'inertes les poussières qui, en l'état actuel des connaissances, ne sont pas résorbées, ne suscitent pas la production de tissu fibreux dans les poumons (action fibrosante) et ne causent pas de maladies spécifiques. Comme ces poussières peuvent cependant entraver le fonctionnement du système respiratoire par irritation mécanique, on leur attribue une VME de 3 mg/m3 pour la poussière alvéolaire, dosée selon la norme EN 481, et de 10 mg/m3 pour la poussière alvéolaire, dosée selon la norme EN 481, et de 10 mg/m3 pour la poussière inhalable. Les VME pour les poussières alvéolaires inertes ont été établies par un grand nombre d'études scientifiques. La valeur VME d'une poussière inerte n'est valable qu'à la condition que celle-ci ne comporte aucun mélange avec des produits nocifs comme l'amiante, le quartz etc. Voici quelques exemples de poussières inertes: Amidon, Carbonate de calcium (craie), Carbonate de magnésium (magnésite), Carbure de silicium (carborundum), Cellulose, Dioxyde d'étain, Dioxyde de titane, Oxyde d'aluminium (alundum, corindon), Sulfate de calcium (gypse). Pour certaines poussières non inertes, on ne dispose pas encore de VME, faute de données quantitatives. Il est cependant clair que la VME de celles-ci			
Ezetimibe	163222-33- 1	TWA	25 μg/m3 (OEB 3)	Interne	
		limite d'essuyage	250 μg/100 cm ²	Interne	
Rosuvastatin	147098-20- 2	TWA	20 μg/m3 (OEB 3)	Interne	
		limite d'essuyage	200 μg/100 cm ²	Interne	

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Ezetimibe / Rosuvastatin Formulation

Version Date de dernière parution: 10.10.2020 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de la première version publiée: 1.7 09.04.2021 3178933-00008

18.09.2018

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposi- tion	Effets potentiels sur la santé	Valeur
Sulfate de sodium et de dodécyle	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	285 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	4060 mg/kg p.c./jour
	Consomma- teurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	85 mg/m3
	Consomma- teurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	2440 mg/kg p.c./jour
	Consomma- teurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	24 mg/kg p.c./jour

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
Sulfate de sodium et de dodécyle	Eau douce	0,176 mg/l
	Eau de mer	0,018 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	1,35 mg/l
	Sédiment d'eau douce	6,97 mg/kg poids
		sec (p.s.)
	Sédiment marin	0,697 mg/kg
		poids sec (p.s.)
	Sol	1,29 mg/kg poids
		sec (p.s.)

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Tous les contrôles d'ingénierie devraient être mis en œuvre lors de la conception des installations et exploités conformément aux principes de BPF pour protéger les produits, les travailleurs et l'environnement.

Les technologies de confinement appropriées pour les contrôles des composés sont exigées pour contrôler à la source et pour empêcher la migration de composés vers des zones non contrôlées (par exemple, les dispositifs de confinement à face ouverte). Minimiser la manipulation ouverte.

Équipement de protection individuelle

Protection des veux : Portez des lunettes de sécurité avec écrans latéraux ou des

Si l'environnement de travail ou l'activité impliquent des conditions poussiéreuses, des brouillards ou des aérosols, portez

des lunettes appropriées.

Portez un masque facial ou une autre protection faciale complète, s'il y a un risque de contact direct du visage avec des

poussières, des brouillards ou aérosols. Protection des mains

Matériel Gants résistant aux produits chimiques

Prévoir deux paires de gants. Remarques

Uniforme de travail ou veste de laboratoire. Protection de la peau et du

corps Des vêtements supplémentaires doivent être utilisés selon la

tâche à accomplir (des manchons, un tablier, des gants à

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Ezetimibe / Rosuvastatin Formulation

Date de dernière parution: 10.10.2020 Version Date de révision: Numéro de la FDS: 1.7 09.04.2021 3178933-00008

Date de la première version publiée:

18.09.2018

manchette, une combinaison jetable, par exemple) afin d'évi-

ter les surfaces exposées de la peau.

Utilisez des techniques de déshabillage appropriées pour

retirer les vêtements potentiellement contaminés.

Protection respiratoire Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas

> disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées, utili-

ser une protection respiratoire.

L'équipement doit être conforme à la norme EN SN 143

Filtre de type Type protégeant des particules (P)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique poudre

Couleur blanc à blanc cassé Odeur Donnée non disponible Seuil olfactif Donnée non disponible

Point de fusion/point de con-

aélation

Point initial d'ébullition et in-

tervalle d'ébullition

Inflammabilité (solide, gaz)

Donnée non disponible

Donnée non disponible

Peut former un mélange poussière-air explosif pendant le

traitement, la manipulation ou autres moyens.

Inflammabilité (liquides) Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité

supérieure

Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité infé-

rieure

Donnée non disponible

Point d'éclair Non applicable

Température d'auto-

inflammabilité

Donnée non disponible

Température de décomposition

Température de décompo- :

Donnée non disponible

sition

Donnée non disponible pΗ

Viscosité

Viscosité, cinématique Non applicable

Solubilité(s)

Hydrosolubilité Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-Non applicable

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Ezetimibe / Rosuvastatin Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: 1.7 09.04.2021 3178933-00008

Date de dernière parution: 10.10.2020 Date de la première version publiée:

18.09.2018

octanol/eau

Pression de vapeur : Non applicable

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Non applicable

Caractéristiques de la particule

Taille des particules : Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Explosifs : Non explosif

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'est pas classé comme combu-

rant

Taux d'évaporation : Non applicable

Poids moléculaire : Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Non classé comme danger de réactivité.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Peut former un mélange poussière-air explosif pendant le

traitement, la manipulation ou autres moyens. Peut réagir avec les agents oxydants forts.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

Éviter la formation de poussière.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants

10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Ezetimibe / Rosuvastatin Formulation

Version 1.7 Date de révision: 09.04.2021

Numéro de la FDS: 3178933-00008

Date de dernière parution: 10.10.2020 Date de la première version publiée:

18.09.2018

Informations sur les voies

Inhalation

d'exposition probables

Contact avec la peau

Ingestion

Contact avec les yeux

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale

Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

Composants:

Ezetimibe:

Toxicité aiguë par voie orale

DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

DL50 (Souris): > 5.000 mg/kg

DL50 (Chien): > 3.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

Remarques: Donnée non disponible
Remarques: Donnée non disponible

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

Toxicité aiguë (autres voies

d'administration)

Voie d'application: Intrapéritonéal

DL50 (Souris): > 1.000 - < 2.000 mg/kg Voie d'application: Intrapéritonéal

Rosuvastatin:

Toxicité aiguë par voie orale

DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

Organes cibles: Foie, Estomac, muscle, Reins

Sulfate de sodium et de dodécyle:

Toxicité aiguë par voie orale :

DL50 (Rat): 1.200 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Ezetimibe:

Espèce : Lapin

11/28

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Ezetimibe / Rosuvastatin Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 10.10.2020 1.7 09.04.2021 3178933-00008 Date de la première version publiée:

18.09.2018

Résultat : Pas d'irritation de la peau

Sulfate de sodium et de dodécyle:

Espèce : Lapin

Résultat : Irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Ezetimibe:

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation des yeux

Sulfate de sodium et de dodécyle:

Espèce : Lapir

Méthode : OCDE ligne directrice 405
Résultat : Effets irréversibles sur les yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Ezetimibe:

Type de Test : Test de Maximalisation

Espèce : Cochon d'Inde

Résultat : négatif

Sulfate de sodium et de dodécyle:

Type de Test : Test de Maximalisation
Voies d'exposition : Contact avec la peau
Espèce : Cochon d'Inde

Résultat : négatif

Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Ezetimibe:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabo-

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Ezetimibe / Rosuvastatin Formulation

Version 1.7

Date de révision: 09.04.2021

Numéro de la FDS: 3178933-00008

Date de dernière parution: 10.10.2020 Date de la première version publiée:

18.09.2018

lique

Résultat: négatif

Type de Test: Aberration chromosomique Système d'essais: Lymphocytes humains

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test du micronoyau

Espèce: Souris

Type de cellule: Moelle osseuse Voie d'application: Oral(e)

Résultat: négatif

Rosuvastatin:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Système d'essais: Escherichia coli

Résultat: négatif

Type de Test: Aberration chromosomique

Système d'essais: Cellules de poumon de hamster chinois

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test du micronoyau

Espèce: Souris

Type de cellule: Moelle osseuse Voie d'application: Ingestion

Résultat: négatif

Sulfate de sodium et de dodécyle:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules

de mammifères Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Essai de mutation létale dominante chez le

rongeur (cellule germinale) (in vivo)

Espèce: Souris

Voie d'application: Ingestion

Résultat: négatif

Cancérogénicité

Peut provoquer le cancer.

Composants:

Ezetimibe:

Espèce : Rat, femelle

Voie d'application : par voie orale (alimentation)

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Ezetimibe / Rosuvastatin Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 10.10.2020 1.7 09.04.2021 3178933-00008 Date de la première version publiée:

18.09.2018

Durée d'exposition : 104 semaines

Résultat : négatif

Espèce : Rat, mâle

Voie d'application : par voie orale (alimentation)

Durée d'exposition : 104 semaines

Résultat : négatif

Espèce : Souris

Voie d'application : par voie orale (alimentation)

Durée d'exposition : 104 semaines

Résultat : négatif

Rosuvastatin:

Espèce : Rat Voie d'application : Oral(e)

Durée d'exposition : 104 semaines

LOAEL : 80 Poids corporel mg / kg

Résultat : positif Symptômes : Tumeur

Organes cibles : Utérus (dont le col)

Espèce : Souris Voie d'application : Oral(e)

Durée d'exposition : 107 semaines

LOAEL : 200 Poids corporel mg / kg

Résultat : positif

Symptômes : Adénome hépatique, Carcinome

Organes cibles : Foie

Sulfate de sodium et de dodécyle:

Espèce : Rat
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 2 années

Méthode : OCDE ligne directrice 453

Résultat : négatif

Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour la reproduction

Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

Composants:

Ezetimibe:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Fécondité / développement embryonnaire pré-

coce

Espèce: Rat, mâle et femelle

Fertilité: NOAEL: > 1.000 Poids corporel mg / kg

Résultat: Aucune incidence sur la fécondité., Aucune fœto-

toxicité.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Ezetimibe / Rosuvastatin Formulation

Version 1.7

Date de révision: 09.04.2021

Numéro de la FDS: 3178933-00008

Date de dernière parution: 10.10.2020 Date de la première version publiée:

18.09.2018

Incidences sur le dévelop-

pement du fœtus

Type de Test: Développement

Espèce: Rat

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité pour le développement: NOAEL: > 1.000 Poids cor-

porel mg / kg

Résultat: Aucune réaction secondaire.

Type de Test: Développement

Espèce: Lapin

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité pour le développement: NOAEL: > 1.000 Poids cor-

porel mg / kg

Résultat: Aucune réaction secondaire.

Rosuvastatin:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Fertilité

Espèce: Rat

Voie d'application: Oral(e)

Fertilité: NOAEL: 50 Poids corporel mg / kg

Type de Test: Fertilité

Espèce: Singe Voie d'application: Oral(e)

Fertilité: LOAEL: 30 Poids corporel mg / kg

Résultat: Effets sur les organes reproducteurs mâles et fe-

melles.

Incidences sur le dévelop-

pement du fœtus

Type de Test: Développement

Espèce: Rat

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité pour le développement: LOAEL: 50 Poids corporel

mg/kg

Résultat: Mortalité fœtale.

Type de Test: Développement

Espèce: Lapin

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité pour le développement: LOAEL: 3 Poids corporel mg

/ kg

Résultat: Mortalité fœtale., Toxicité maternelle observée.

Toxicité pour la reproduction :

- Evaluation

Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

Sulfate de sodium et de dodécyle:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux

générations Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Méthode: OCDE ligne directrice 416

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Ezetimibe / Rosuvastatin Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 10.10.2020 1.7 09.04.2021 3178933-00008 Date de la première version publiée:

18.09.2018

Incidences sur le dévelop-

pement du fœtus

Type de Test: Développement embryo-fœtal

Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Risque présumé d'effets graves pour les organes.

Composants:

Rosuvastatin:

Voies d'exposition : Oral(e)

Organes cibles : Foie, Reins, muscle

Evaluation : Risque avéré d'effets graves pour les organes.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Composants:

Rosuvastatin:

Voies d'exposition : Oral(e) Organes cibles : Œil

Evaluation : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'ex-

positions répétées ou d'une exposition prolongée.

Toxicité à dose répétée

Composants:

Ezetimibe:

Espèce : Chien

NOAEL : 1.000 mg/kg

Voie d'application : Oral(e)

Durée d'exposition : 90 jr

Remarques : Aucun effet indésirable n'a été signalé

Espèce : Rat

NOAEL : 1.500 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 90 jr

Remarques : Aucun effet indésirable n'a été signalé

Espèce : Souris
NOAEL : 500 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 90 ir

Remarques : Aucun effet indésirable n'a été signalé

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Ezetimibe / Rosuvastatin Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 10.10.2020 1.7 09.04.2021 3178933-00008 Date de la première version publiée:

18.09.2018

Espèce : Chien
NOAEL : 300 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 1 a

Remarques : Aucun effet indésirable n'a été signalé

Rosuvastatin:

Espèce : Chien
LOAEL : 90 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 24 jours
Organes cibles : Cerveau

Symptômes : Oedème, Troubles sanguins, Nécrose

Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

Espèce : Chien
LOAEL : 6 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 52 Sem.
Organes cibles : Cornée

Symptômes : Opacité de la cornée

Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

Espèce : Chien
LOAEL : 30 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 12 Sem.
Organes cibles : Œil

Symptômes : Maladie oculaire

Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

Espèce : Chien

LOAEL : 90 mg/kg

Voie d'application : Oral(e)

Durée d'exposition : 4 Sem.

Organes cibles : œil - rétine

Symptômes : Maladie oculaire

Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

Sulfate de sodium et de dodécyle:

Espèce : Rat

NOAEL : 488 mg/kg
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 90 jours

Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Ezetimibe / Rosuvastatin Formulation

Version 1.7

Date de révision: 09.04.2021

Numéro de la FDS: 3178933-00008

Date de dernière parution: 10.10.2020 Date de la première version publiée:

18.09.2018

Composants:

Ezetimibe:

Non applicable

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation La substance/Le mélange ne contient pas de composants

> considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

Expérience de l'exposition humaine

Composants:

Ezetimibe:

Ingestion Symptômes: Migraine, Nausée, Vomissements, Diarrhée,

flatulence, douleurs musculaires, infection des voies respiratoires supérieures, Dos douloureux, douleurs articulaires

Rosuvastatin:

Ingestion Organes cibles: Reins

Symptômes: toxicité rénale

Remarques: Basé sur l'effet observé chez l'homme

Organes cibles: muscle

Symptômes: douleurs musculo-squelettiques Remarques: Basé sur l'effet observé chez l'homme

Organes cibles: Foie

Symptômes: changement de la fonction hépatique Remarques: Basé sur l'effet observé chez l'homme

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

Ezetimibe:

Toxicité pour les poissons CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 0,125

mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE ligne directrice 203

Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour la daphnie et

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 4 mg/l les autres invertébrés aqua-

Durée d'exposition: 48 h

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Ezetimibe / Rosuvastatin Formulation

Version 1.7

Date de révision: 09.04.2021

Numéro de la FDS: 3178933-00008

Date de dernière parution: 10.10.2020 Date de la première version publiée:

18.09.2018

tiques

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): >

0,317 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)):

0,317 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour les microorga-

nismes

CE50 : > 4,4 mg/l

Durée d'exposition: 3 h

Type de Test: Inhibition de la respiration Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

NOEC: 4,4 mg/l

Durée d'exposition: 3 h

Type de Test: Inhibition de la respiration Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

NOEC: 0,051 mg/l

Durée d'exposition: 33 jr

Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)

Méthode: OCDE Ligne directrice 210

NOEC: 4 mg/l

Durée d'exposition: 7 ir

Espèce: Cyprinodon variegatus (Cyprinodon) Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques (Toxicité chronique)

NOEC: 0,282 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie) Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aqua-

tique)

1

Rosuvastatin:

Toxicité pour les poissons

CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 1.000

mg/l

Durée d'exposition: 96 Heure

Méthode: FDA 4.11

CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): > 1.000 mg/l

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Ezetimibe / Rosuvastatin Formulation

Version 1.7

Date de révision: 09.04.2021

Numéro de la FDS: 3178933-00008

Date de dernière parution: 10.10.2020 Date de la première version publiée:

18.09.2018

Durée d'exposition: 96 Heure

Méthode: FDA 4.11

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 63 mg/l

Durée d'exposition: 48 Heure

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques

CE50 (Microcystis aeruginosa (Cyanobactérie d'eau douce)):

> 640 mg/l

Durée d'exposition: 96 Heure

Méthode: FDA 4.01

NOEC (Microcystis aeruginosa (Cyanobactérie d'eau douce)):

330 mg/l

Durée d'exposition: 96 Heure

Méthode: FDA 4.01

CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 800

mg/l

Durée d'exposition: 96 Heure

Méthode: FDA 4.01

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 350

mg/l

Durée d'exposition: 96 Heure

Méthode: FDA 4.01

Toxicité pour les microorga-

nismes

CE50: > 100 mg/l

Durée d'exposition: 3 Heure

Type de Test: Inhibition de la respiration Méthode: OCDE Ligne directrice 209

NOEC: 100 mg/l

Durée d'exposition: 3 Heure

Type de Test: Inhibition de la respiration Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)

NOEC: 1 mg/l

Durée d'exposition: 32 jours

Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)

Méthode: OCDE Ligne directrice 210

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

NOEC: 0,018 mg/l

Durée d'exposition: 21 jours

tiques (Toxicité chronique) Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aqua-

tique)

: 1

Sulfate de sodium et de dodécyle:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 29 mg/l

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Ezetimibe / Rosuvastatin Formulation

Version 1.7

Date de révision: 09.04.2021

Numéro de la FDS: 3178933-00008

Date de dernière parution: 10.10.2020 Date de la première version publiée:

18.09.2018

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Ceriodaphnia dubia (puce d'eau)): 5,55 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50r (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 120

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

NOEC (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 30 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les microorga-

nismes

CE50: 135 mg/l

Durée d'exposition: 3 h

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

NOEC: >= 1,357 mg/l Durée d'exposition: 42 jr

Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

NOEC: 0,88 mg/l Durée d'exposition: 7 jr

ues (Toxicité chronique) Espèce: Ceriodaphnia dubia (puce d'eau)

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

Ezetimibe:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

Biodégradation: 6,8 % Durée d'exposition: 28 jr

Stabilité dans l'eau : Hydrolyse: 50 %(4,5 jr)

Méthode: OCDE Ligne directrice 111

Rosuvastatin:

Biodégradabilité : Biodégradation: < 10 %

Durée d'exposition: 28 jours

Méthode: OCDE ligne directrice 301F

Remarques: N'est pas intrinsèquement biodégradable.

Stabilité dans l'eau : Hydrolyse: < 10 %(5 jours)

Sulfate de sodium et de dodécyle:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Biodégradation: 95 % Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: OCDE ligne directrice 301B

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Ezetimibe / Rosuvastatin Formulation

Version 1.7 Date de révision: 09.04.2021

Numéro de la FDS: 3178933-00008

Date de dernière parution: 10.10.2020 Date de la première version publiée:

18.09.2018

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

Ezetimibe:

Bioaccumulation : Espèce: Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)

Durée d'exposition: 97 jr

Facteur de bioconcentration (FBC): 173 Méthode: OCDE ligne directrice 305

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

log Pow: 4,36

Rosuvastatin:

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

log Pow: 0,3

Sulfate de sodium et de dodécyle:

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: log Pow: 0,83

12.4 Mobilité dans le sol

Composants:

Ezetimibe:

Répartition entre les compar- : le

timents environnementaux

log Koc: 4,35

Méthode: OCDE ligne directrice 106

Rosuvastatin:

Répartition entre les compar- : timents environnementaux

log Koc: 2,15 Méthode: FDA 3.08

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient

considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des

niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Potentiel de perturbation

endocrinienne

: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du

système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Ezetimibe / Rosuvastatin Formulation

Version 1.7

Date de révision: 09.04.2021

Numéro de la FDS: 3178933-00008

Date de dernière parution: 10.10.2020 Date de la première version publiée:

18.09.2018

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Eliminer le produit conformément à la réglementation locale

en vigueur.

Selon le catalogue européen des déchets (CED), le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son appli-

cation.

Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimina-

tion des déchets.

Emballages contaminés : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site

agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage

ou d'élimination.

Sauf indication contraire : éliminer comme produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN : UN 3077
ADR : UN 3077
RID : UN 3077
IMDG : UN 3077
IATA : UN 3077

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.

(Ezetimibe, Rosuvastatin)

ADR : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.

(Ezetimibe, Rosuvastatin)

RID : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.

(Ezetimibe, Rosuvastatin)

IMDG : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID,

N.O.S.

(Ezetimibe, Rosuvastatin)

IATA : Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s.

(Ezetimibe, Rosuvastatin)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADN : 9 **ADR** : 9 **RID** : 9

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Ezetimibe / Rosuvastatin Formulation

Version 1.7 Date de révision: 09.04.2021

Numéro de la FDS: 3178933-00008

Date de dernière parution: 10.10.2020 Date de la première version publiée:

18.09.2018

IMDG : 9
IATA : 9

14.4 Groupe d'emballage

ADN

Groupe d'emballage : III
Code de classification : M7
Numéro d'identification du : 90

danger

Étiquettes : 9

ADR

Groupe d'emballage : III
Code de classification : M7
Numéro d'identification du : 90

danger

Étiquettes : 9
Code de restriction en tun- : (-)
nels

RID

Groupe d'emballage : III
Code de classification : M7
Numéro d'identification du : 90

danger

Étiquettes : 9

IMDG

Groupe d'emballage : III Étiquettes : 9

EmS Code : F-A, S-F

IATA (Cargo)

Instructions de conditionne- : 956

ment (avion cargo)

Instruction d' emballage (LQ) : Y956 Groupe d'emballage : III

Étiquettes : Miscellaneous

IATA (Passager)

Instructions de conditionne : 956

ment (avion de ligne)

Instruction d' emballage (LQ) : Y956 Groupe d'emballage : III

Étiquettes : Miscellaneous

14.5 Dangers pour l'environnement

ADN

Dangereux pour l'environne- : oui

ment

ADR

Dangereux pour l'environne- : oui

ment

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Ezetimibe / Rosuvastatin Formulation

Version Da 1.7 09

Date de révision: 09.04.2021

Numéro de la FDS: 3178933-00008

Date de dernière parution: 10.10.2020 Date de la première version publiée:

Non applicable

18.09.2018

RID

Dangereux pour l'environne-

oui

ment

IMDG

Polluant marin

: oui

oui

IATA (Passager)

Dangereux pour l'environne- : oui

ment

IATA (Cargo)

Dangereux pour l'environne- :

ment

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Remarques : Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la

mise sur le marché et l'utilisation de certaines subs-

tances et préparations dangereuses et de certains ar-

ticles dangereux (Annexe XVII)

REACH - Listes des substances extrêmement préoccu- : Non applicable

pantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59).

REACH - Liste des substances soumises à autorisation : Non applicable

(Annexe XIV)

Règlement (CE) Nº 1005/2009 relatif à des substances : Non applicable

qui appauvrissent la couche d'ozone

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants : Non applicable

organiques persistants (refonte)

Ordonnance PIC, OPICChim (814.82) : Non applicable

Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs

Le seuil quantitatif selon l'ordonnance sur la protection : 20.000 kg

contre les accidents majeurs (OPAM 814.012)

Autres réglementations:

Article 13 Ordonnance sur la protection de la maternité (RS 822.111.52): Les femmes enceintes et les mères qui allaitent ne peuvent entrer en contact avec ce produit (cette substance / cette préparation) dans le cadre de leur travail que lorsque qu'il est établi sur la base d'une analyse de risques au sens de l'art. 63 OLT 1 (RS 822.111) qu'aucune menace concrète pour la santé de la mère et de l'enfant n'est présente ou que celle-ci peut être exclue grâce à des mesures de protection appropriées.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Ezetimibe / Rosuvastatin Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 10.10.2020 1.7 09.04.2021 3178933-00008 Date de la première version publiée:

18.09.2018

Article 4 alinéa 4 Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (OLT 5, RS 822.115) et Article 1 lit. f Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes (822.115.2): Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation) que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation). Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans. Le produit appartient au groupe chimique 1 selon l'Ordonnance sur les produits chimique suisse (OChim 813.11).

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

AICS : non déterminé

DSL : non déterminé

IECSC : non déterminé

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Autres informations : Les points sur lesquels des modifications ont été apportées

par rapport à la version précédentes sont mis en évidence par deux lignes verticales dans le corps du présent document.

Texte complet pour phrase H

H302 : Nocif en cas d'ingestion.

H315 : Provoque une irritation cutanée. H318 : Provoque de graves lésions des yeux.

H350 : Peut provoquer le cancer.

H360FD : Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

H370 : Risque avéré d'effets graves pour les organes en cas d'inges-

tion.

H372 : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'ex-

positions répétées ou d'une exposition prolongée en cas

d'ingestion.

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets

néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox. : Toxicité aiguë

Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique

Carc. : Cancérogénicité

Eye Dam. : Lésions oculaires graves Repr. : Toxicité pour la reproduction

Skin Irrit. : Irritation cutanée

STOT RE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition

répétée

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Ezetimibe / Rosuvastatin Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 10.10.2020 1.7 09.04.2021 3178933-00008 Date de la première version publiée:

18.09.2018

STOT SE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition

unique

CH SUVA : Suisse. Valeurs limites d'exposition aux postes de travail

CH SUVA / VME : valeur moyenne d'exposition

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA -Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC -Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO -Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité Données techniques internes, données provenant des FDS des matières premières, résultats de la recherche sur le portail eChem de l'OCDE et sur le site de l'Agence européenne des produits chimiques, http://echa.europa.eu/

Classification du mélange:

Procédure de classification:

Carc. 1B H350 Méthode de calcul Repr. 1B H360FD Méthode de calcul STOT SE 2 H371 Méthode de calcul

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Ezetimibe / Rosuvastatin Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 10.10.2020 1.7 09.04.2021 3178933-00008 Date de la première version publiée:

18.09.2018

STOT RE 2 H373 Méthode de calcul Aquatic Chronic 2 H411 Méthode de calcul

Les renseignements fournis dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) sont basés sur l'état de nos connaissances à la date de sa publication et sont donnés en toute bonne foi. Ces renseignements sont fournis à seul titre d'orientation pour que la manipulation, l'utilisation, la transformation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet de la matière en question soient effectués en toute sécurité et ne sauraient donc être interprétés comme une garantie ou considérés comme des spécifications de qualité. Les renseignements fournis ne se réfèrent qu'à la matière spécifiée en haut de la présente fiche des données de sécurité FDS et peuvent ne pas s'appliquer lorsque cette matière est mélangée à d'autres ou qu'elle est transformée, sauf indication spécifiée dans le texte. Les utilisateurs de cette matière sont priés de réexaminer les informations et les recommandations fournies et de les adapter aux méthodes de manipulation, d'utilisation, de transformation et d'entreposage qu'ils comptent employer, en évaluant si possible la pertinence de la matière objet de la FDS à son stade final d'utilisation.

CH / FR